

## Info presse France relance :

### Les 5 projets retenus pour le centre CEA de Marcoule représentent un montant total de plus de 18 millions d'euros

**1 - La construction d'un nouveau bâtiment de 280 bureaux à haute performance énergétique** s'inscrit dans la logique de construction/déconstruction de bâtiments et de regroupement des unités du CEA, afin de diminuer fortement les coûts énergétiques et d'augmenter la dynamique inter unités. Le projet présenté prend en compte la construction du futur bâtiment (10 millions d'euros) et les déconstructions progressives de 7 bâtiments jusqu'en 2024.

**2 - L'objectif du projet « éclairage LED »** est de remplacer les 650 points d'éclairage public du centre, à vapeur de Sodium, par des éclairages à LED et diminuer ainsi la puissance électrique d'un facteur 3.

**3 - La rénovation énergétique d'un bâtiment technique baptisé SAG**, incluant le changement des menuiseries anciennes en simple vitrage, l'isolation des combles et des murs, le remplacement du groupe de climatisation principal du bâtiment.

**4 – L'amélioration d'un des deux réseaux de chaleur du site**, les bâtiments de Marcoule étant chauffés par deux réseaux de chauffage urbain, avec le gaz pour énergie primaire. Le réseau concerné, datant en grande partie de la construction du site (1956), est vétuste et son rendement sera donc fortement accru par cette opération de jouvence.

**5 – La rénovation énergétique du bâtiment médical du centre**, par la réalisation d'une isolation par l'extérieur, et le remplacement de menuiseries. Ce bâtiment abrite le service de santé qui assure le suivi médical des salariés, ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales intégré.